

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	27.09.2014	15:57		DEF	
Annule et remplace					

Auteur(s): Groupe Vert'libéral	Lié à:
Titre: Amendement au postulat du groupe socialiste 14.147, du 18 septembre 2014, "Etude d'un Bachelor en médecine"	ad 14.147
<p>Contenu:</p> <p>Nouveau titre:</p> <p><i>Etude concernant la formation en médecine à l'Université de Neuchâtel</i></p> <p>Nouveau contenu:</p> <p>Il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier, en étroite partenariat avec le rectorat, <u>les avantages et les inconvénients des trois variantes suivantes concernant la formation en médecine à l'Université de Neuchâtel:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>le status quo (1^o année de bachelor)</u> - <u>le développement des années 2 et 3 du bachelor en médecine</u> - <u>la suppression de l'offre de 1^o année de bachelor.</u> 	
<p>Motivation (facultatif):</p> <p>L'analyse de l'offre de formation en médecine dispensée à l'Université de Neuchâtel est nécessaire, et elle doit prendre en compte toutes les options de développement futur.</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Mauro Moruzzi	
Autres signataires (nom, prénom)	
François Jaquet	
Louis Godet	
Raphaël Grandjean	
Alain Marti	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER